

# CHARTRE ECOLOGIQUE

## A.S. Mobility a pour objectif de :

- ▶ Créer un environnement de travail écologique c'est-à-dire un lieu économe en énergie, où les impacts environnementaux sont minimisés par une maîtrise de la consommation de matières et par le recyclage.
- ▶ Sensibiliser et encourager ses collaborateurs, ses fournisseurs et ses clients à faire face à leur responsabilité en matière de développement durable.

## En tant qu'entreprise, A.S. Mobility s'engage à :

### 1. Diminuer les coûts énergétiques :

#### 1.1 Encourager la mobilité douce

A.S. Mobility encourage activement la mobilité douce de ses collaborateurs, afin de réduire l'impact environnement de leurs transports professionnels et, le cas échéant, compense intégralement les émissions de CO2 correspondantes.

Les déplacements professionnels sont réduits au maximum et remplacés autant que possible par des réunions virtuelles audio et vidéo.

En outre des vélos électriques d'entreprise sont mis à disposition des collaborateurs.

#### 1.2. Outils de communication

A.S. Mobility utilise des solutions de communications unifiées telles que le télétravail, la télé et vidéo conférence ou encore la téléphonie mobile qui s'inscrivent dans sa démarche d'entreprise soucieuse de l'environnement. Ces outils contribuent à réduire ses émissions de CO2 et diminuer sa consommation en énergie

#### 1.3. Équipements ICT :

- ▶ Les ordinateurs de bureau, les écrans, etc sont éteints lors de leur inutilisation et le soir. Aucun appareil électrique n'est mis en veille en éteignant les postes en fin de journée
- ▶ A.S. Mobility utilise des équipements informatiques (ordinateurs, écrans, fax, scanners, photocopieuses et imprimantes) présentant le label "Energy Star" ou l'écolabel européen.
- ▶ Les équipements électriques et électroniques sont en conformité avec la réglementation RoHS restreignant l'utilisation de certaines substances dangereuses telles que le plomb par exemple.

#### 1.4. Bureaux :

- ▶ Grâce aux solutions de communications unifiées, de collaboration et plus particulièrement au télétravail, A.S. Mobility a pu mettre en place des Flex Desks pour son équipe technique et sa force de vente. Ces Flex Desks ont permis de réduire de 40 % le nombre de postes de travail. Avec moins d'équipements de bureau achetés, moins d'espaces de

bureau à louer, à entretenir, à chauffer et à climatiser, A.S. Mobility fait des économies sur les dépenses d'investissement et énergétiques.

- ▶ Les luminaires sont uniquement équipés d'éclairages led faibles en consommation d'énergie.
- ▶ Les bureaux ne sont pas éclairés la nuit et le week-end. Les éclairages des pièces qui ne sont pas occupées durant les heures de travail sont éteints.
- ▶ L'attention des collaborateurs est attirée sur une utilisation pondérée du chauffage et de la climatisation.
- ▶ Les bureaux A.S. Mobility sont proches des différents moyens de transports publics, ce qui encourage les collaborateurs à les utiliser.

### 1.5. Services clients :

La maintenance à distance effectuée par le service technique de A.S. Mobility permet de gérer, maintenir et résoudre plus de 90 % des pannes chez ses clients. Le service de gestion à distance se charge également des demandes de changements de programmation liés aux besoins opérationnels. Ces deux services permettent d'éviter le déplacement du personnel technique et de gagner du temps tout en réduisant les émissions de CO<sup>2</sup> et les dépenses en carburant.

### 2. Limiter les consommables :

- ▶ La facturation de nos clients se fait en ligne : les clients sont incités à adopter un paiement électronique avec une facture reçue par courrier électronique au format PDF.
- ▶ Toute la correspondance interne et externe se fait exclusivement par courrier électronique. Le recours au courrier traditionnel n'a lieu qu'en cas d'absolue nécessité.
- ▶ Le papier recyclé ou certifié FSC est exclusivement utilisé et son utilisation est limitée au strict minimum.
- ▶ La dématérialisation est favorisée partout où cela est possible en (archivage, facturation, etc.) afin de gagner en performance tout en limitant l'usage papier.
- ▶ Des batteries rechargeables sont utilisées pour les équipements électroniques nécessitant des piles. Des bacs de récupération des éléments en fin de vie sont à la disposition des collaborateurs.
- ▶ Les boissons sont uniquement consommées dans des gobelets biodégradables, des verres et des tasses lavables.
- ▶ Les matériaux réutilisables sont systématiquement privilégiés , notamment pour le nettoyage, l'hygiène, la vaisselle, la cuisine, etc.

### 3. Gérer et recycler les déchets de l'entreprise :

- ▶ Dans chaque bureau se trouvent une corbeille à papier destinée au recyclage.
- ▶ Le matériel devenu inutilisable est recyclé par une société spécialisée dans les services à l'environnement.
- ▶ Les cartouches d'encre vides des imprimantes sont récupérées par des entreprises spécialisées dans le recyclage de ces éléments.
- ▶ Le tri sélectif est instauré : les récipients en PET et en aluminium sont séparés et récupérés pour être recyclés.
- ▶ Les produits de nettoyage et sanitaires utilisés sont respectueux de l'environnement.

#### **4. Intégrer la dimension écologique dans tous nos investissements**

Les achats de proximité sont privilégiés.

Les entreprises ayant des engagements environnementaux, des certifications, des produits ou prestations respectueuses de l'environnement sont privilégiées au détriment des produits ou solutions concurrentes.

A.S. Mobility s'engage à responsabiliser ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants sur l'intérêt de travailler avec des entreprises engagées en faveur de l'environnement.

#### **5. Impliquer les collaborateurs**

A.S. Mobility sensibilise et encourage ses collaborateurs à faire face à leur responsabilité en matière de développement durable par des gestes simples et journaliers tels que le tri des déchets, la diminution des impressions papier, l'optimisation des rendez-vous clients, ...

### **Clients**

Par l'intermédiaire de nos solutions, notre objectif est d'aider nos clients à mieux gérer leur empreinte écologique.

Nos solutions de téléphonie d'entreprise et de communications unifiées apportent de nombreux bénéfices à une organisation en termes d'environnement, de productivité et de coûts.

Ainsi, le télétravail, la téléphonie mobile, la téléconférence ou encore la visioconférence permettent de diminuer les coûts d'énergie et les émissions de CO2.

Si les travailleurs doivent pouvoir disposer de leurs outils de travail en toute flexibilité, A.S. Mobility est quant à elle capable de s'adapter aux différents profils de travailleurs se croisant au sein de l'entreprise, qu'ils soient fixes et/ou mobiles, dans ses murs et/ou en dehors.

Nos outils conviviaux et intuitifs placent l'utilisateur au centre d'une expérience de travail unique où l'adoption des nouvelles technologies rime avec écologie et économie.

### **Eco-Partner**

#### **Ensemble, aidons la planète à mieux respirer**

A.S. Mobility est « eco-partner » de Graine de Vie, ONG belge dont l'objet est la compensation de l'empreinte écologique des habitants des pays industrialisés par la plantation d'arbres dans des pays en voie de développement.

Par cet engagement fort, A.S. Mobility complète ainsi son investissement dans le développement durable. L'entreprise a déjà planté plus de 10.000 arbres pour compenser sa propre empreinte écologique et permet à ses clients de planter un arbre pour chaque référence communiquée téléphone acheté.

Avec ce geste simple, nous aidons à réduire les émissions de CO2.